

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 80 (1944)

Heft: 15

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative: *La reprise de nos relations internationales.* — Vaud : *Ecoles normales.*

Le départ de M. Amiguet. — *Places au concours.* Genève : U.I.G. — Dames : *Assemblée du 29 mars.* — U.A.E.E. : *Convocation.* — Neuchâtel : *Assemblée des délégués.* — *Cours de cartonnage.* — *Convocation.*

Partie pédagogique: Louis Meylan : *Variations sur le thème l'aide à la campagne par les jeunes des villes.* — V. Dentan : *L'enseignement de la grammaire.* — *Textes littéraires.* — *Les livres.*

PARTIE CORPORATIVE

LA REPRISE DE NOS RELATIONS INTERNATIONALES

Il ne s'agit pas ici de la reprise de nos relations commerciales avec tel ou tel pays. Bien que ces questions ne laissent pas indifférents les hommes d'école nous les abandonnons à Messieurs les politiciens. Ce qui nous préoccupe, sur le plan international, c'est le moyen de créer — ou de recréer — l'esprit de collaboration universelle, de fraternité humaine, sans lequel toute tentative de pacification du monde sera vouée à un échec. Ce qui nous préoccupe, ce qui a toujours préoccupé les éducateurs de tous les pays, c'est de savoir ce que sera la fin dernière de notre activité professionnelle : *les connaissances que nous inculquons à nos élèves serviront-elles à la paix, ou à la guerre ?*

Car enfin que servirait-il d'organiser un enseignement public rationnel, des installations coûteuses, des services sociaux étendus, que servirait-il de former avec précaution et sagesse l'esprit et le cœur de nos enfants, si le gouffre de la guerre menace de s'ouvrir encore, demain, sous leurs pas ? Les progrès de la science, de la technique et de la morale sont à la merci des entreprises politiques, une saute d'humeur individuelle peut compromettre l'œuvre civilisatrice de plusieurs siècles. Et c'est justement ce que nous ne voulons plus, c'est ce que nos prédécesseurs se sont efforcés, avec une louable constance, d'empêcher au cours des décades qui ont précédé la guerre.

On nous objectera qu'il n'est pas temps encore de songer aux œuvres de paix alors que la guerre suit son cours hasardeux. Rappelons deux manifestations récentes :

Le 24 octobre dernier, les représentants du S.L.V. et de la S.P.R., réunis à Soleure avaient adressé à leurs collègues suédois un appel en faveur de la reprise des relations entre les fédérations nationales d'instituteurs, dès que les circonstances le permettraient.

Nos collègues suédois ont répondu avec empressement qu'ils sont reconnaissants aux instituteurs suisses de leur initiative et qu'ils s'associent pleinement à leurs efforts.

Il s'agit là d'une tentative modeste de renouer les fils rompus entre les instituteurs du monde entier. Mais l'idée d'une collaboration uni-

verselle des instituteurs n'est pas morte, elle reprendra vie dès que l'oppression cessera dans la plus grande partie des nations européennes.

Nous ne pouvons nous empêcher de penser à nos collègues de France, de Belgique, de Norvège, de Pologne, de Tchécoslovaquie et d'ailleurs, disparus ou emprisonnés ; à tous nos collègues des pays en guerre, arrachés à leurs classes depuis des années. Par-dessus les frontières, nos vœux s'en vont à eux tous et nous voulons leur exprimer non seulement nos sentiments de sympathie, mais notre volonté de les retrouver bientôt réunis. Dans la mesure de notre possible, nous voulons nous préparer à venir en aide à tous ceux d'entre eux qui auront souffert de la guerre, dans leur santé, dans leur famille. Dès maintenant, nous ne manquons pas une occasion de répondre aux appels qui nous parviennent des camps de prisonniers et nous sommes heureux de l'aide que nous pouvons leur apporter, grâce aux avantages que nous procure notre situation privilégiée de neutres.

Nous avons rappelé (Ed. Nos 5, 6 et 7) quelle fut l'activité de la Fédération internationale des associations d'instituteurs, la FIAI, au cours de ses 15 années d'existence : 1926 à 1940. Nous désirions aujourd'hui souligner l'importance des premières manifestations de la reprise des relations internationales entre instituteurs. Il nous plaît de penser que ces lignes ne sont pas lues seulement par des lecteurs suisses, mais au delà des frontières par des amis étrangers qui demeurent attachés à ce fil ténu qui les relie encore avec leurs collègues, notre modeste *Educateur*.

Charles Junod.

VAUD

ÉCOLES NORMALES

Cérémonie de remise des brevets

Si vous vous sentez fatigués, à la fin du semestre d'hiver, assistez à la remise des brevets de l'Ecole normale : vous serez réconfortés, et votre foi renouvelée.

Cette année, un quatuor à corde ouvre la cérémonie, discrètement : c'est un hommage à notre professeur de violon, M. Gerber, décédé dernièrement, à qui nous eussions voulu souhaiter une longue retraite. Il a travaillé jusqu'à la limite de ses forces, mais son œuvre reste : si le corps enseignant primaire vaudois respecte l'art du violon — et l'artiste —, il le doit certainement à l'influence personnelle de M. Gerber.

On sait que M. Lang est l'ennemi de toute mièvrerie. Aussi, quand le chœur de l'Ecole normale jette son invocation au Pays de Vaud,

*Voici nos voix, voici nos voix
Pour te servir, mon cher Pays,*

L'auditoire est-il ébranlé, remué. C'est presque brutal, et il faudrait avoir un cœur de pierre pour résister à tant de beauté.

* * *

On entend toujours avec satisfaction le Chef du Département de l'Instruction publique. M. P. Perret définit le but de l'Ecole vaudoise :

« Servir un pays en cultivant l'intelligence et le cœur. Il ne s'agit pas de servir un régime, d'asservir notre école à des fins politiques, mais de servir un pays. Et ce pays veut une école à son image, à la fois sage, pratique, attachée aux valeurs spirituelles, *ennemie des improvisations aventureuses, mais prête à accepter des réformes utiles qu'on lui propose ...* »

Respect de l'école traditionnelle — sans nier l'évolution —, gratitude aux maîtres fidèles, encouragement aux chercheurs, aux initiatives ; parce que « *la science ne se transvase pas* », que voilà la philosophie de cet esprit large du chef, esprit humain qui doit influer toujours plus *sur les opérations de contrôle et sur les réformes nécessaires*.

Mais l'influence d'un enseignement de qualité dépend aussi d'autres facteurs. Quel maître oserait prétendre découvrir, faciliter le pouvoir de l'enfant, de *chaque* enfant, avec un effectif de quarante élèves ?

L'école n'est point un centre de dressage où l'on « caporalise », ce n'est point un manège ; aussi sommes-nous heureux que le problème des classes à effectif trop chargé préoccupe nos autorités : c'est la première réforme souhaitable à accomplir.

M. G. Chevallaz, directeur, adresse amicalement aux « Brevetés » quelques conseils judicieux. « Toutes compétences ont des commencements très simples. (Apprendre à nos élèves à circuler sans bruit dans la classe, par exemple : petites habitudes, grand effet...) Communiquer à nos élèves le désir de « faire très bien les plus petites choses » peut paraître un souci « mesquin », et c'est pourtant la base. Lutter contre « la distraction, l'éparpillement, contre l'insouciance, exiger » est notre devoir. « Qui n'a pas appris à se concentrer jeune ne le saura jamais. »

Au maître d'avoir le sentiment de la dignité personnelle, car l'éducation des enfants dépend de notre personnalité.

Les brevets accordés, les prix, la bénédiction, la foule n'est pas pressée de s'en aller. Chef du Département, chef de service, directeur, invités, maîtres, anciens maîtres, parents et élèves, communient....

L'Ecole normale a une âme. C'est la maison du corps enseignant, le « Chez nous ». Cela est dû à sa mission d'une part, mais aussi à ceux qui y travaillent.

C'est pourquoi j'invite les maîtres découragés, l'an prochain, à assister à cette cérémonie.

E. V.

LE DÉPART DE M. EUG. AMIGUET secrétaire et maître à l'Ecole normale

S'il est un collègue qui mérite l'hommage du corps enseignant vaudois tout entier, de ses élèves, de nos élèves, du pays de Vaud, c'est bien Eugène Amiguet. Quel plus bel exemple de maître primaire devenu *homme*, dans le sens le plus complet, par le travail certes, mais aussi en laissant sa belle nature de Vaudois le conduire où le destin l'appelait.

Qui pourrait, aussi bien que M. Chevallaz, directeur, parler de son

secrétaire et maître de calligraphie pendant quinze ans. Voici en quels termes il prend congé de son ami, de notre ami à nous tous, instituteurs : «Eug. Amiguet a été tour à tour instituteur à Essertines sur Rolle, pas très loin de son cher village de Gingins, de 1907 à 1912, à Ecublens près Renens, de 1913 à 1925, à Renens même de 1925 à 1928.

Il a subi avec succès les examens du brevet de calligraphie, en septembre 1928 ; et le 29 oct. de la même année, il entrait en fonctions à l'E. N. ».

Le secrétaire de l'E. N. a une tâche délicate et lourde de responsabilités. Laissons M. Chevallaz lui dire sa reconnaissance : « Tu as été pour moi le collaborateur le plus fidèle, le plus attentif, le plus compréhensif, le plus dévoué qui se puisse trouver ; tu n'as pas seulement facilité une tâche qui est très lourde, tu m'as aidé à la porter en véritable ami ; tu as su encourager mes initiatives, me rendre le courage quand je défaillais, me donner des conseils judicieux ou des indications précises, avec un calme équilibre qui rendait plus claire la sûreté de ton jugement. Tu as pris une très grande part à la direction de l'Ecole par ton attitude amicale, sans cesser de rester aux yeux de tous le secrétaire modeste qui en réfère toujours à son directeur... Ton départ est pour moi une séparation douloureuse ; il sera ressenti par toute l'école...»

Il y a une raison encore qui t'a fait aimer de tous, c'est ta droiture absolue ; c'est elle — et j'aurais pu mentionner tout à l'heure cette raison — qui te fait partir maintenant : tu as pensé que ceux qui arrivent à l'âge de la retraite, s'ils n'ont pas de raisons familiales de continuer leur activité, doivent faire place à des forces plus jeunes... Les meilleurs serviteurs du pays sont ceux qui se jugent sous l'aspect de l'idéal. »

Ce qu'Eugène Amiguet a été à l'E. N., il l'a été partout où il a passé : le conseiller charitable et dévoué, mais qui sait dire : « Halte, là on ne passe pas ! »

Et les électeurs de Renens l'ont bien compris en l'élisant syndic : Eugène Amiguet, bon serviteur de l'Ecole,... bon serviteur de la société, la grande école.

A son départ de l'E. N. je voudrais qu'il ressente aussi la gratitude du corps enseignant primaire vaudois, et lui exprimer les sentiments de reconnaissance de la S. P. V.

E. V.

PLACES AU CONCOURS

Maîtres primaires supérieurs : Crassier ; Donneloye ; Vallorbe.
21 avril.

Instituteurs : Vallorbe. 21 avril. — Colombier s/Morges. 25 avril.

Institutrices : Vallorbe ; Ollon ; Etagnières (réf.). 21 avril. —
Villars-Ste-Croix. 25 avril.

Maître ou maîtresse de dessin : Lausanne. 21 avril.

Maîtresses semi-enfantines : Seigneux ; Villeneuve. 21 avril.

Maîtresse de couture : Lausanne (2). 21 avril.

GENÈVE**U. I. G. — DAMES****ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 MARS 1944**

Taverne de Plainpalais, à 17 h.

Une vingtaine de collègues seulement, dont les membres du Comité, ont répondu à l'appel de la convocation à la séance d'aujourd'hui.

Mlle Géroudet souhaite la bienvenue à Mlle H. Olivet, nouveau membre de l'Union.

Mlle Mourete, démissionnaire, a été nommée membre honoraire.

Communications du comité. — **Le Comité international de la Croix-Rouge** adresse une invitation aux associations féminines membres du Centre de liaison pour la visite des Entrepôts de la Renfile, le jeudi 20 avril. Ces entrepôts donnent une image concrète de l'importance des envois adressés aux prisonniers de guerre.

Rendez-vous à 14 h. 15 au Bâtiment électoral. Départ par tram spécial. Retour Cornavin 16 h. 20. S'inscrire avant le 18 avril auprès de Mlle Géroudet.

Le Comité de la Croix-Rouge demande des aides bénévoles (minimum de temps 8 h. à 9 h. par semaine).

La Société des travaux manuels organise son cours à Soleure. Elle nous annonce que l'indemnité allouée par le Département pour un cours de 4 semaines a été portée de Fr. 160.— à Fr. 200.—.

Règlement de stage. Mme Binkert-Ribaux ayant été obligée de démissionner du fait de son mariage avec un fonctionnaire, le Département lui réclame une indemnité de Fr. 1698.60. N'ayant rien versé, Mme Binkert a été mise aux poursuites. Me Borel, avocat des conjoints, a pris la cause en mains et le procès suit son cours.

Ligue suisse pour l'éducation nouvelle. Ayant réuni à Yverdon des représentants de nombreux groupements éducatifs, la Ligue suisse, sous la présidence de M. R. Dottrens, a exposé son programme :

a) s'occuper de la formation de cadres qui s'expatrieraient pour s'occuper de l'enfance dans les pays ravagés par la guerre ;

b) améliorer nos méthodes en vue d'une formation de citoyens libres et conscients de leurs devoirs. Au nom de l'Union, notre présidente a fait part à M. Dottrens de notre décision de collaborer au programme de la Ligue et a exposé quelques suggestions et vœux :

a) Le choix des cadres doit être déterminé par la personnalité des individus plus que par la somme de leurs connaissances et leur formation, indépendante de tout parti et de toute religion ;

b) Pour modifier nos méthodes, il faut rendre l'opinion publique favorable à l'éducation nouvelle et entreprendre une campagne pour l'éducation. Alors seulement, nous pourrons trouver un autre système d'évaluation du travail scolaire d'où découlerait inévitablement un changement capital dans l'esprit de notre école.

Mlle Géroudet a exprimé ses regrets à M. Dottrens pour le portrait peu flatteur et erroné qu'il a brossé de l'instituteur.

Collaboration. M. Junod, président de la S.P.R. nous demande de désigner quelqu'un de notre association qui se chargerait de trouver auprès de nos collègues de la matière pédagogique à publier dans l'*Educateur*. Nous sommes persuadées que trop d'efforts, trop de recherches restent ignorés. Il s'agit de mettre en valeur le travail de nos collègues. Qui veut faire ce travail de prospecteur ? La présidente attend des propositions. D'autre part, des jeunes ont commencé à échanger, malgré leur dispersion dans le canton, des leçons, des fiches, des textes. Il serait souhaitable que des groupes de collaborateurs se forment dans chaque école. Celles que ce travail de collaboration intéresse sont priées de s'annoncer à la présidente.

Rapport sur le plan d'études

Trois commissions ont travaillé à l'élaboration de ce rapport que nous lit Mme Jaquet. Si ce dernier plan marque une amélioration sur le précédent, il est cependant difficilement applicable. L'horaire nous donne 1300 min. durant lesquelles nous devons loger 30 leçons de 45 minutes (1350 min.). La suppression des notes mensuelles au moins pour quelques branches, la suppression sous forme de leçons, des notions scientifiques et morales donneraient beaucoup de temps. Dans les degrés inférieurs, où le rythme de travail est très lent, on manque de bons manuels de français et d'arithmétique et il faut faire écrire trop de choses. Dans tous les degrés, on se plaint du manque de temps pour faire les choses à fond et du morcellement de la journée.

Ce rapport est adopté avec de petites modifications.

Rapport des déléguées

Centre de liaison. Depuis l'an dernier, plusieurs sections ont pu voler de leurs propres ailes, nous dit Mme Borsa ; ainsi le Service auxiliaire féminin et le Centre d'accueil. Le centre de liaison s'est encore occupé de la vente à tempérament, des promotions civiques (pour la première fois cette année, sera organisée une manifestation groupant jeunes gens et jeunes filles), du sort des petits rentiers au point de vue fiscal etc... de l'enseignement ménager.

Ouvroir de l'Union des femmes. Mme Unger nous énumère les versements de ces trois dernières années : 545 fr. — 514 fr. — 508 fr. et nous recommande instamment de conserver notre intérêt à cette œuvre.

Cartel d'hygiène sociale et morale. Mme Hautrich nous dit que le Cartel a participé surtout à la diffusion de brochures à l'étude des questions concernant les lectures, les dancing, les cinémas et à la campagne en faveur de la famille.

Pro Familia où nous représente Mlle Seidel a soutenu et dirigé la campagne pour la famille qui a eu lieu au printemps dernier par une série de conférences.

Ecolier ^{1^{er} and. Mme Moret-Ries qui est notre déléguée nous annonce que ^{rom} nombre des abonnements augmente, que de nombreux projets ^{s'voient} être mis à exécution entre autres un concours sur « Le pain » à l'intention de tous les enfants de la Suisse romande. Les meilleurs travaux de chaque canton seront publiés sous forme de brochure.}

Radio scolaire. Mlle Richard aimeraient que nous lui envoyions des indications sur les intérêts des enfants, les opinions du Corps enseignant, elle attend conseils, suggestions, sujets de conférences pour l'an prochain. Cette année la Radio scolaire a travaillé à la préparation du programme de fête pour son Xme anniversaire et aux émissions hebdomadaires.

Fédération des fonctionnaires. Mlle Mongenet nous annonce que M. Borel a été réélu président, mais qu'il a accepté pour une année seulement. A cette même condition, Mlle Mongenet reste sa secrétaire.

Association des maîtres d'Education physique. Mlle Fontana nous dit que M. Sauthier regrette notre indifférence et notre faible participation au cours organisé à notre intention.

Association des ménages de fonctionnaires. Mme Jaquet a continué son activité avec régularité et vigilance.

Cette séance dense se termine à 18 h. 30.

pour H. B., Mme J. Moret-Ries.

UNION AMICALE DES ÉCOLES ENFANTINES

Chères collègues,

Convocation

Vous êtes convoquées à une séance du Fonds de subsides le mercredi 26 avril à 16 h. 30 à la Taverne de Plainpalais.

Cette séance sera suivie de l'assemblée générale : votre comité vous transmettra diverses communications et vous présentera les réponses que notre société pourrait donner au questionnaire suédois.

NEUCHATEL

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Cette assemblée s'est réunie à Auvernier, samedi 25 mars, sous la présidence de M. Ch. Rothen, président de la SPN.

Les absents sont en nombre inusité. Personne du Val-de-Travers ; la grève est presque complète au Val-de-Ruz ; sur le tard, le président fait son apparition et sauve ainsi l'honneur de cette section. Il manque aussi quelques suppléants des membres du Comité central. Ces derniers assistent de droit à l'assemblée des délégués ; mais pour eux comme pour les autres délégués, l'avis qui paraît dans le *Bulletin* tient lieu de convocation.

Le procès-verbal de l'assemblée du 27 mars 1943 est adopté ; puis, M. Rothen présente le rapport du Comité central sur son activité pendant le dernier trimestre de l'exercice écoulé. Les événements antérieurs ont

été relatés déjà lors de l'assemblée trisannuelle, à Cernier le 26 septembre 1943.

Au cours de ces trois mois, l'attention de nos dirigeants a été retenue par la question des allocations de vie chère, les rapports avec les remplaçants, le GREP, le Département, les sections ; par la Caisse de compensation qui a réparti Fr. 1348.50 entre 59 collègues mobilisés, la Caisse d'entr'aide, les demandes de prêts, de subventions. Ils se sont préoccupés longuement aussi des moyens propres à réveiller le zèle de nos sections. Ce rapport a été vivement applaudi.

Pour la dernière fois, M. Julien Rochat qui a fait partie du Comité central pendant 26 1/2 ans et rempli les fonctions de trésorier pendant 25 1/2 ans, donne connaissance de son double rapport sur l'état de nos finances. Ce n'est pas sans regrets, qu'au moment de déposer son mandat, il doit présenter des comptes qui, comme l'année dernière, se soldent en déficit, soit Fr. 905.— (Fr. 582.— en 1942) pour la Caisse centrale et Fr. 840.— (Fr. 1218.—) pour la Caisse d'entr'aide. A ce rythme, nos réserves auront tôt vécu. Un remède s'impose, double également, économies et nouvelles ressources.

Ayant dit, Julien Rochat remercie ses collègues du Comité central et évoque le souvenir si sympathique des Hoffmann, des Baillod avec lesquels il a longtemps collaboré.

Avec eux, il me permettra bien de le dire ici, il a contribué par un travail âprement soutenu, et pour une bonne part, au redressement de la situation morale et matérielle de l'instituteur neuchâtelois, réalisé peu après la première guerre mondiale. Il laisse, lui aussi, au cœur de ceux qui l'ont vu à l'œuvre un bienfaisant souvenir, et, à tous un exemple à suivre. Du reste, il ne prend pas sa retraite ; il ne fait que céder la place à des forces plus jeunes et soyez certains qu'il a encore du dévouement à mettre au service de ses collègues.

Les comptes de nos deux caisses ont été reconnus exacts par les vérificateurs. En leur nom, M. Edmond Debrot propose d'en donner décharge avec remerciements au caissier.

L'assemblée entend ensuite le rapport de l'Exposition scolaire permanente, présenté par son président, M. Maurice Montandon. Il le complète par la lecture d'une lettre de l'administration générale des PTT qui refuse à l'Exposition le droit à la franchise de port. Il en serait résulté une diminution des frais afférant au service des projections repris récemment des mains du département de l'IP. Une démarche sera faite auprès de ce dernier à l'effet d'obtenir une compensation de ces frais.

M. Montandon donne enfin connaissance des comptes de l'institution qui continue de rendre de grands services avec peu d'argent et beaucoup de dévouement. Oh ! merveille, il restait Fr. 9.40 en caisse au bout de l'exercice. Comptes vérifiés et reconnus exacts.

* * *

Dans la discussion qui suit ces rapports, grande variété de propos.

Le comité central, son bureau tout particulièrement, est chaudement remercié.

M. Montandon lui dit sa reconnaissance pour la lettre qu'il en a reçue lors de son jubilé pour 40 ans de services. Répondant à une question, il donne quelques renseignements sur l'appareil *Bolfix*, léger et peu volumineux, qui permet de projeter des films de 35 mm.

Le Comité central n'a pu entrer dans les vues d'un délégué désirant que, dans la *représentation* de la SPN à la Fédération des fonctionnaires, il y ait place pour l'un de nos membres choisi parmi ceux qui n'ont pas encore atteint le dernier échelon du traitement légal.

Une telle discrimination est inadmissible. Nos mandataires ont, en effet, la mission de soutenir non pas une catégorie particulière d'intérêts, mais tous les intérêts en jeu. Il n'y ont pas failli jusqu'à ce jour ; ce que l'auteur de la proposition ci-dessus reconnaît, du reste, de bonne grâce.

Une autre voix s'élève en faveur d'une *collaboration* plus étroite entre la « Fédération » et la VPOD, syndicat suisse des employés des services publics, auquel ne se rattache qu'une infime fraction des membres de notre faisceau cantonal. L'attitude de la VPOD envers une section de la SPN ne permet pas à notre Comité central de s'entremettre pour donner suite au désir qui lui est exprimé.

Dans la suite de la discussion, on reparle d'une question souvent débattue, celle des *postes provisoires*. Leur nombre a diminué sensiblement ; mais il reste à régulariser la situation des titulaires. Il serait légitime que les services accomplis dans ces postes puissent entrer en ligne de compte quant à la haute-paie et à la retraite. Le département de l'IP a accueilli favorablement les suggestions qui lui ont été soumises dans ce sens par le Comité central. Aucune décision n'étant encore intervenue, le problème sera repris incessamment.

Les rapports ci-dessus sont alors adoptés à l'unanimité.

Après un court repos, l'assemblée reprend ses travaux et passe à l'examen du *budget* pour 1944 dont les chiffres ont été publiés avec ceux des comptes de l'exercice écoulé.¹

Aucune modification n'est proposée.

Le déficit présumé a été réduit à Fr. 300.— ; mais c'est en portant le chiffre de la *cotisation* à Fr. 18.— au lieu de Fr. 17.—.

L'assemblée doit être préalablement consultée sur ce point qui est d'importance. L'augmentation de Fr. 1.— est admise à l'unanimité.

Aussitôt éclatent des applaudissements ; mais, c'est dans la salle voisine où s'ébrouent les convives d'un repas de noce.

Le budget mis au vote est adopté sans changement, ainsi que celui de l'Exposition scolaire permanente présenté par M. Montandon.

Il vaut la peine de noter ici deux remarques du caissier. Une part de la cotisation, soit Fr. 8.— revient à la Caisse centrale ; le solde de Fr. 10.— sert à payer l'abonnement à l'*Educateur* (Fr. 7.—) et la contribution à la Romande (Fr. 3.—).

Il relève aussi que les titulaires de classes temporaires admis comme membres actifs de la SPN paient une cotisation réduite à Fr. 10.—. Avis aux caissiers de sections.

¹ Bull. No 11.

Et, nous voici aux *nominations* statutaires. Il est décidé de laisser à la section du Val-de-Travers le soin de nommer les vérificateurs des comptes de la SPN et leurs suppléants puisque le caissier central, M. William Porret, est domicilié dans cet heureux district.

La même prérogative est accordée à la section de Neuchâtel en ce qui concerne l'Exposition scolaire.

Enfin, le Comité central est saisi pour étude de deux propositions émanant de la section de Neuchâtel.

1. Rétribution des stagiaires à raison de Fr. 150.— par mois et prolongation du stage de deux mois ;

2. Haute-paie répartie en 16 annuités au lieu de 20.

* * *

Après la clôture de cette laborieuse séance, le Comité central et les présidents de sections ont eu encore un entretien portant principalement sur le programme d'activité de cette année.

Il en ressort qu'un trop grand nombre de nos sociétaires jouent un rôle purement passif. Les présidents de sections, par des démarches personnelles, chercheront à obtenir d'eux une contribution, si modeste soit-elle, dans le domaine de la didactique ou à défaut dans celui de ces multiples violons d'Ingres que beaucoup d'entre nous cultivent avec faveur.

J.-Ed. M.

COURS DE CARTONNAGE

Ce cours de la Société neuchâteloise de travail manuel et de réforme scolaire, subventionné par l'Etat, a été annoncé par circulaire individuelle à tous les membres du Corps enseignant neuchâtelois. La première leçon a eu lieu le samedi 1er avril. Les inscriptions ont été suffisantes pour que trois cours soient organisés simultanément à Neuchâtel, à Couvet et à La Chaux-de-Fonds.

Nous apprenons que certaines personnes ont été empêchées par les examens de participer à la première journée du cours. Le comité de la Société, d'entente avec le département de l'Instruction publique, organise, à leur intention, une séance spéciale ; celle-ci aura lieu le samedi 22 avril, à La Chaux-de-Fonds, dans les ateliers du Gymnase, de 9 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 30.

La seconde journée du cours aura lieu, pour tous, le samedi 29 avril.

Les membres du Corps enseignant qui désirent prendre part à la journée du 22 avril sont priés d'en aviser le président de la Société, M. Paul Perrelet, Tête-de-Ran 25, La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 18 avril.

CONVOCATION

GENÈVE : U. I. G. — DAMES : jeudi 20 avril : Visite des Entrepôts de la Renfile
Rendez-vous 14 h. 15, Bâtiment électoral.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

VARIATIONS SUR LE THÈME L'AIDE A LA CAMPAGNE PAR LES JEUNES DES VILLES

I

Voici tantôt deux mille ans que, dans un temps qui ressemblait à celui que nous vivons, le plus grand des poètes latins, Virgile, fit une découverte, celle même que beaucoup de jeunes gens de nos cités suisses viennent de faire au cours de ces années de guerre. Cette découverte, non seulement lui ouvrit de nouvelles sources d'inspiration, mais encore contribua puissamment à cette restauration sociale et politique qu'on vit s'accomplir dans l'empire romain, au premier siècle de notre ère — cette restauration des valeurs humaine, familiale et municipale qui constituera, dans les années d'après-guerre, la principale tâche de la communauté helvétique, sur le plan de la politique intérieure.

Virgile vivait à Rome ; il y fréquentait la jeunesse dorée. Il avait composé des poèmes remarquables : les *Bucoliques*, mais dans lesquels il y a encore beaucoup de ce que Verlaine appelle « de la littérature ». Or voici qu'ayant été témoin d'un de ces « incidents », sur lesquels nous sommes aujourd'hui blasés : un transfert de populations rurales à la suite d'événements de guerre, il s'avise que les occupations et les préoccupations du monde dans lequel il avait vécu quelques années étaient frivoles et superficielles, pour ne pas dire décadentes : des phosphorescences sur du bois pourri ; et que les grandes choses primordiales, c'est dans les campagnes qu'elles accomplissent, au soleil et sous la pluie. Et il découvrit l'importance, première, de l'agriculture dans la vie économique et spirituelle de la nation ; de sa nation, de toute nation.

Il ne connaissait pas — et pour cause ! — le mot d'Olivier de Serres : « Labourage et pâturage sont les deux mammelles de la France » ; mais il pensa dès lors exactement comme le collaborateur de Sully : ce sont les paysans et les pâtres qui nourrissent la nation. Ils sont créateurs de richesses, des vraies richesses. Les artisans transforment, les marchands vendent ; eux, par leur travail, proprement créent. Sans doute, les pluies fécondes, la chaleur du soleil et la générosité de la terre constituent les conditions indispensables, sans lesquelles leur labeur resterait vain. Mais, à ces forces, ils ajoutent efficacement leur action. C'est cette découverte qui nous a valu les *Géorgiques*, le poème le plus parfait de Virgile, et une des grandes œuvres de la littérature universelle.

L'éloge du travail agricole et pastoral est ainsi le premier thème de cet ample poème, qui est resté vivant, qu'on peut encore relire¹, même dans une traduction française, si l'on a quelque imagination. Et en voici le second : l'homme cultive la terre, c'est-à-dire qu'il lui prodigue des soins dont l'effet est de la rendre plus fertile ; mais, réciproquement,

¹ C'est ce que fait, par exemple, pour son plaisir et pour celui de ses lecteurs, l'auteur de la *Chronique du vignoble*, dans la *Gazette de Lausanne* (cf. le No du 16 février 1944).

la terre cultive l'homme, en le soumettant à un entraînement physique et spirituel, qui accroît sa valeur. C'est là ce qui constitue la valeur humaine du travail aux champs et sur les alpages : à œuvrer en collaboration directe avec les grandes forces naturelles, le cultivateur et le pâtre sentent, mieux que quiconque, la vertu et le sens de l'effort humain. On pense à ce mot du romancier régionaliste, Henri Pourrat : « S'il n'y avait de véritable culture que pour ceux qui ont vécu aux champs ? »

N'ont-ils pas pu, ceux qui ont eu le privilège de grandir à la campagne ou à la montagne, suivre la lente croissance d'un chêne ou d'un hêtre et voir l'imperceptible semence, apportée par le vent, fleurir dans quelque fissure d'un aride rocher ? N'ont-ils pas vu l'herbe, abattue par l'averse, se redresser aux rayons réparateurs du soleil et les arbres étendre leurs rameaux dans la direction du vent, pour mieux résister à ses assauts ? N'ont-ils pas vu les prés, brûlés par le soleil ou par le vent, reverdir après quelques averses ? Et comment aussi, dès qu'on cesse de les cultiver, les plantes et les arbres, améliorés par le travail de l'homme, retournent à leur état primitif ? Leçons de courage et de patience, leçons de confiance, leçons de vigilance, enseignement de vérité !

Comme le dit Virgile dans son poème et Gustave Thibon dans la prose d'un ouvrage récent¹, « La terre est, en effet, école de vérité : en même temps qu'elle freine les instincts de dissolution, elle favorise la santé de l'âme et des moeurs ; elle aide l'homme à être lui-même en le défendant contre lui-même... Le réalisme de la terre, ce contrôle perpétuel de l'idée par le fait, cette élimination de toute chance de réussite frauduleuse... maintient l'esprit dans un sillon de tempérance et d'harmonie. C'est au contact de la terre que la pensée devient sagesse. »

Le travail des champs, donc, école de sagesse et principe, aussi, de cette dignité, que donne à l'habitant de nos campagnes et de nos hautes terres la conscience d'être plus que tout autre dans l'ordre. L'ordre divin étant que l'homme, par son effort, crée lui-même les conditions les plus favorables à son développement spirituel. Personne n'a plus impressionnativement que Virgile formulé la loi divine de l'effort. Avant lui, les poètes — et lui-même, dans ses *Bucoliques* — avaient chanté l'âge d'or, cette économie chimérique dans laquelle l'homme récoltait sans effort tout ce qui est nécessaire ou agréable à la vie : les feuilles des arbres distillant le miel, des ruisseaux de vin coulant à travers la plaine, les branches chargées de fruits s'inclinant vers la main qui désirait les cueillir.

La *Genèse*, aussi, mettant à l'origine le Paradis terrestre, c'est-à-dire l'âge d'or, présente le travail comme un châtiment infligé à l'homme. Virgile le lui présente comme le seul chemin de son perfectionnement, comme l'instrument de tout progrès et, donc, comme la condition de son bonheur. Il met ainsi l'âge de fer au-dessus de l'âge d'or ; et la

¹ *Diagnostics.*

nécessité du travail, il la vénère comme la Loi même de Dieu ; ce qu'il y a de grand en l'homme ne s'étant développé que par la lutte contre les difficultés de tout ordre qui menaçaient sa vie...¹

De ces idées, qu'un événement fortuit lui avait permis de redécouvrir, Virgile faisait tout d'abord l'application à ses compatriotes et à son temps. Il voyait les Romains gâtés, économiquement et spirituellement ruinés par une vie facile. Après des guerres très dures, ils avaient en effet trouvé en Orient des richesses fabuleuses, qu'ils n'avaient eu qu'à prendre (économie de consommation). Il les en voyait avilis, aveulis, indignes de leur grand passé. Le remède à cette déchéance, c'était de revenir à la terre, dont ils avaient autrefois tiré leur vertu. Et, comme un romancier moderne a écrit *La terre qui meurt*², il a composé ses *Géorgiques*, pour ramener ses compatriotes au travail qui fait la terre féconde et qui, surtout, fait l'homme fort, patient, sage et digne...

C'est la même découverte que fit, après beaucoup d'autres, le jeune Vaudois qui, au début de ce siècle, s'apprêtait à devenir C.-F. Ramuz. Et cette découverte, comme elle l'avait fait pour Virgile, fit d'un écrivain original et ingénieux un grand poète, dont l'œuvre grave et puissante exerce et exercera une action durable sur le destin de notre communauté helvétique. Le document le plus ingénue de cette prise de conscience, c'est, peut-être, *Aimé Pache, peintre vaudois*. Si l'on relit, de ce point de vue, ce roman poétiquement autobiographique, on sera frappé de l'actualité de l'expérience qui y est relatée.

Aimé Pache quitte donc sa ferme des Bornes, pour aller vivre à Paris. Un jour, il en revient, y ayant fait l'expérience de ce que, de nouveau, M. Gustave Thibon a si clairement formulé : « Dans les milieux urbains modernes, les excitations de tout ordre sont fantastiquement multipliées. Une tension permanente est nécessaire pour évoluer dans la rue ; les affiches, les journaux, la T.S.F., le cinéma apportent constamment à l'individu les échos du monde entier et viennent irriter son ambition, sa sexualité, sa gourmandise... Or les réactions affectives d'un individu s'appauvrisent, se minimisent, glissent sur le plan du jeu et de la fiction, dans la mesure où se multiplient, autour de lui, les excitations artificielles... Car, pour répondre humainement aux excitants artificiels, il faut posséder un capital vierge de vie cosmique — ces vastes réserves de fraîcheur et de profondeur que créent dans l'âme la communion étroite avec la nature, la familiarité avec le silence, l'habitude des paisibles cadences d'une activité accordée aux rythmes primordiaux de l'existence. »

Comme Virgile avait quitté Rome pour la campagne, Aimé Pache rentre donc au pays. Mais il est encore meurtri, sans courage. Or voici qu'un soir il se rend à la fête du village et s'assied, parmi ses anciens camarades d'école, à une des tables dressées sur la place. « Et tout le

¹ On travaille ailleurs qu'à la campagne, je le sais. Mais nulle part le rapport entre l'effort et son résultat n'est aussi directement sensible. C'est pourquoi Virgile appelle la terre : la justice même (*justissima Tellus*).

² R. Bazin. - Ce roman a eu, en langue française, une belle postérité, jusqu'à *Regain* et aux *Vraies Richesses* de J. Giono.

monde s'assit autour de lui. Et lui, levant les yeux, là-bas sous les tilleuls, parmi ceux qui se promenaient, apercevait des figures connues : Mme Bron, le vieux Chamot, Jules Pache, la femme au syndic ; et alors il pensa : « Papa venait aussi et il aurait fait comme moi. » Il pensa encore : « Maman venait aussi, et elle nous amenait, quand nous étions petits, pour faire le tour des baraqués. » Et cela fut un petit moment encore de tristesse ; mais il y avait comme de la douceur dans cette tristesse, une douceur et une force qui lui disaient : « Lève la tête et regarde en avant. » Et de tout cela il ne lui restait qu'une idée : « Tu es bien, car tu es chez toi. »

... Il alla et il toucha son frère à l'épaule : « Henri ? Il ne te faut pas bouder ainsi. Ce qui s'est passé, je l'oublie ; mais toi, oublie-le aussi, et ce sera, entre nous, comme avant. » Il l'avait entraîné un peu à l'écart. Il reprit : « Si je reste aux Bornes, on garde les Bornes, veux-tu ? Je m'y mets. Veux-tu ? Je surveille tout, je me fais paysan. Allons, donne-moi tout de même la main d'abord, et, le reste, on en parlera une autre fois, mais donne-moi la main d'abord, qu'on soit amis dès aujourd'hui. »

... C'est vers ce temps qu'Aimé Pache écrivit dans son cahier : « Je sens bien que je pourrai être encore malheureux, et que je souffrirai et que je ne suis à l'abri de rien de ce qui nous menace dans la vie : pourtant tout est changé. Chaque malheur qui viendra, il est accepté d'avance ; il me trouvera à ma place, et je le mettrai à sa place, il ne détruira rien en moi. Je l'envisagerai et je lui dirai : « Je sais d'où tu viens et ce que tu veux ; voilà, ma porte t'est ouverte. » Et à chaque joie qui viendra, je dirai aussi : « Entre librement. » Mais moi, je resterai le même. Parce qu'il y a des certitudes. Il me semble que j'ai à moi deux ou trois grandes certitudes auxquelles je suis pour toujours lié, et c'est pourquoi je me sens fort. Et il y a longtemps sans doute qu'elles étaient en moi, ou du moins elles n'y sont pas venues tout à coup, et il m'a fallu bien de la peine pour les découvrir ; et puis, les ayant découvertes, longtemps encore j'en ai douté. Maintenant je ne doute plus. Pointet le taupier tend ses trappes, et moi je peins dans mon village.¹ »

Deux retours à la terre, deux hommes qui ont retrouvé les grandes certitudes ! et qui ont ensuite fait œuvre d'homme parmi les hommes ! Deux après bien d'autres. Puissent ces deux exemples être médités et suivis par beaucoup des jeunes gens de nos villes !

Louis Meylan.

L'ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE

(Les mots *leur*, *a* et *à*, *ou* et *où*, etc. : saisir le sens.)

Personne ne conteste plus aujourd'hui, on voudrait du moins le croire, qu'il est fort indifférent et même parfaitement nuisible à un enfant de savoir classer d'une manière purement mécanique tel mot

¹ C. F. Ramuz : *Aimé Pache, peintre vaudois*, chap. XXV et XXVI.

dans les adjectifs, ou les adverbes, ou les pronoms, de redire par cœur et sans bavures des règles de grammaire, s'il est incapable de faire des accords corrects, et s'il ne perçoit pas avec le fond de son intelligence le sens des termes les plus usuels et les plus modestes de la langue : la différence entre un *les* et un *des* (art. ind.) par exemple, entre *et* et *est*, etc., différence qui doit être sentie, vécue, pour ainsi dire, incorporée à sa substance spirituelle.

Tous les trucs orthographiques qu'ici et là on cultive encore avec tant de constance ne réussiront qu'à donner à l'élève des habitudes d'automatisme vide et stérile. Ces trucs (et = et puis ; leur devant un verbe est invariable, etc.) ne confèrent qu'une connaissance superficielle, insuffisante, par conséquent fausse des choses de la grammaire. L'enfant « formé » de cette manière risque de n'arriver à la correction qu'après des efforts ardu斯 et desséchants, s'il y arrive une fois. Condamnera-t-on jamais assez l'automatisme stérile, générateur de verbiage, d'incuriosité et de paresse spirituelle ! On ne cultivera et on n'exercera jamais suffisamment, avec une ardeur sans défaillance et de tous les instants, la propriété des termes, l'habitude de ne voir dans les mots que des étiquettes derrière lesquelles doit se trouver une substance pleine et clairement conçue, la possibilité, à tout moment, de percevoir, de sentir gros de sens, les termes du langage les plus vides et les plus modestes en apparence.

Et puis, et les cas où les trucs ne jouent pas ? Nous venons de citer l'exemple : leur devant un verbe ne prend jamais d's.¹ Alors comment expliquer les cas suivants :

a) Mes amis et moi avons tous pris nos skis, mais tandis que les leurs étaient bien fartés, les miens, etc. (leurs prend s devant un verbe !)

b) Tes amis sont arrivés ; va chercher tes croquis et montre-les leur. (Leur n'est pas devant un verbe et il est pourtant invariable.)

On pourrait facilement trouver des cas semblables où tous les trucs seraient pris en défaut ; et il arrive que les élèves, en présence de ces difficultés, ont une impression d'insécurité et se sentent perdus quand on leur a expliqué tant bien que mal un nouveau truc pour corriger le premier. C'est l'histoire du menteur qui s'empêtre dans les mensonges qu'il est sans cesse obligé d'accumuler. Mais là n'est pas encore le plus grand danger : c'est bien celui que nous dénoncions tout à l'heure de pousser à un travail tout mécanique, sans âme et sans substance, d'incliner et d'inciter à la paresse de l'esprit. On a tant à en souffrir, à notre âge de radio, de journaux illustrés et de cinéma.

Si un enfant n'arrive pas à sentir le sens d'un mot, c'est qu'on s'y est pris trop tôt pour lui faire acquérir la notion nouvelle, il faudrait carrément renoncer et attendre un moment plus favorable, s'agit-il de la distinction entre *et* et *est*, *a* et *à*, entre l'*infinitif* en *er* et le participe en *é*, ou, plus tard, entre le passé simple et l'imparfait du subjonctif à la 3e personne du singulier, etc. Malheureusement, les nécessités des

¹ Voir *Educateur* No 6 du 12. II. 44, p. 99.

programmes et l'influence de l'opinion publique obligent souvent à faire violence à une saine psychologie. En tout cas, comme on est obligé de revenir sur la plupart de ces cas jusqu'en primaire supérieure, il importe d'avoir recours le plus tôt possible à leur solution raisonnée et pensée. On remarquera d'autre part que la terminologie grammaticale n'y est pas nécessaire, quand elle n'est pas inutile.

Voici une série de fiches qui ont fait leurs preuves, données ici à titre d'exemple et d'orientation. Elles sont préparées pour un *travail personnel*, le seul qui soit vraiment profitable dans le domaine qui nous occupe. Il est possible de s'en *inspirer* et de les *adapter* à l'âge, à la classe, etc. Elles ne sont pas destinées à être copiées sans autre.

Il paraît important de voir trois étapes dans l'acquisition d'une de ces notions grammaticales dont nous voulons parler :

1. Tâcher par l'analyse d'arriver à *sentir* le sens, et à constater ensuite la manière d'écrire de chacun des termes à distinguer.
2. Reconnaître dans des exemples le fait qu'on vient de découvrir et expliquer les raisons d'une telle orthographe.
3. Appliquer la notion étudiée dans des exercices.

Si ces trois étapes sont suivies scrupuleusement, qu'on ne passe pas à la deuxième et à la troisième avant que la première soit nettement, complètement comprise, à fond, en y mettant son temps, il y a bien des chances, avec des élèves normaux, qu'on n'aura pas à y revenir souvent. Et l'on fait d'une pierre deux coups : on contribue à l'amélioration de leur orthographe, ce qui est bien, et on leur apprend à penser ce qu'ils disent, ce qui est mieux.

* * *

Le mot *leur*

Lis ces phrases plusieurs fois en portant ton attention tout spécialement sur les mots *leur* et le sens, l'idée qu'ils apportent :

Ils n'ont pas voulu mettre *leur* chapeau. — Ces vilains garçons : ils ont sali *leurs* habits ; et ces fillettes, ont-elles été plus soigneuses avec les *leurs* ? — Je ne veux pas de *leur* argent. — Prête tes cahiers à tes deux amis, les *leurs* sont restés en classe.

Sens-tu le sens de ces mots *leur* ? Que sens-tu ? Sens-tu l'idée de possession qu'ils apportent ? Si ce n'est pas le cas, relis encore les phrases ci-dessus, jusqu'à ce que tu arrives à te pénétrer de ce sens de possession. Et ces mots *leur* varient-ils au pluriel ?

Conclusion : Quand le mot *leur* renferme l'idée de possession, il *varie* et prend *s* au pluriel.

(Si on le juge nécessaire, et suivant l'âge des élèves, on peut ajouter ici que dans ce cas, *leur* est adjectif ou pronom possessif.)

Et maintenant, dans les phrases suivantes, le mot *leur* renferme-t-il encore l'idée de possession ?

Je *leur* avais pourtant dit d'être bien sages. — Nous n'avons plus rien à *leur* apprendre. — Puisque tes amis n'ont pas vu tes photos, montre-les *leur*. — J'aimerais bien *leur* rendre service.

Sens-tu si ces mots *leurs* renferment aussi l'idée de possession ?

Sens-tu qu'ils ne la renferment pas ? Que signifient-ils ? Varient-ils ?

Conclusion : Quand *leur* ne renferme pas l'idée de possession, il est *invariable*.

(On pourra ajouter qu'il est alors pronom personnel, et expliquer même, avec de bons élèves, l'origine de cette invariabilité : savoir le pourquoi des choses : quelle aide à la mémoire¹ et quelle source d'intérêt et de culture !)

Dans les phrases suivantes, dis si les mots *leur* renferment ou non l'idée de possession, et justifie par là leur orthographe :

Oh ! comme *leurs* visages ont l'air fatigués ! Que *leur* est-il donc arrivé ? — Qu'est-ce que tes amies ont fait de ta poupée ? Ne la *leur* avais-tu pas prêtée ? Avaient-elles pris chacune la *leur* ? — Pourquoi ne *leur* as-tu pas dit ce que tu pensais de *leur* manière de faire ? — Comme mes frères n'avaient pas pris *leurs* provisions avec eux, je pense les *leur* faire parvenir. Porte-les *leur*, si tu le veux bien !

* * *

Dans les phrases suivantes, remplace les points par le mot *leur*. Observe soigneusement s'il contient ou non l'idée de possession, et, par conséquent, s'il varie ou pas :

Que pensez-vous de... travaux ? — Ils ont oublié ces pauvres oiseaux : je les... avais pourtant recommandés. — Nous avons pris nos pelles et ils n'ont pas pris les ... — Je le ... ai dit. Ces ouvriers n'ont économisé ni ... sueur ni ... efforts. — Tu reviens bien tard avec tes amis ; pourquoi tes habits sont-ils si sales, tandis que les ... sont très propres ? Mes parents n'ont pas vu tes photos, montre-les ... aussi. — Qu'est-ce que cela peut bien ... faire ? — Ces règles si vite oubliées, ne les ... avions-nous pourtant pas apprises ? — La neige a effacé ... traces. — Je me baignais avec des amis : j'ai bien retrouvé mes chaussures, mais les ... avaient disparu ; des individus les ... avaient volées. — Grand bien ... fasse. — Voici vos parents ; si vous avez de bonnes nouvelles à ... communiquer, annoncez-les ... tout de suite.

* * *

Distinguons a et à

Lis ces trois phrases plusieurs fois pour pouvoir te les redire par cœur :

1. Cet enfant *a* l'air honteux.
2. Bébé *a* marché dans la chambre.
3. Ma poupée *a* perdu un bras.

¹ *Leur*, possessif, et *leur* pronom personnel ont évidemment la même étymologie. C'est le génitif pluriel latin *illorum* (d'eux, à eux) du pronom personnel *ille*; il est devenu en français *lor*, *lour*, puis *leur*. *Leur* resta naturellement à l'origine invariable : *leur* chapeau ou *leurs* chapeaux, c'était le chapeau « d'eux » (*illorum*). Entre le XIIe et le XVe siècle, dès que l'on n'a plus perçu son sens originel, l'analogie l'emporta ; *leur* reçut l's au pluriel comme les autres adjectifs ou pronoms possessifs. Le pronom personnel garda son invariabilité.

Ferme tes yeux. Répète au-dedans de toi ces trois phrases très lentement, *entières*, en concentrant ton attention sur le mot *a*.

Quel sens a-t-il ?

Perçois-tu son sens de *avoir* ?

Il *a l'air* honteux ; *avoir l'air* honteux ; bébé *a* marché : *avoir* marché ; ma poupée *a* perdu : *avoir* perdu.

Comment s'écrit ce *a* qui signifie avoir ?

Et dans ces deux phrases, *a* a-t-il toujours le sens de *avoir* ?

1. Mon père *a* peu de charbon dans sa cave.

2. Il *a* pu acheter du bois.

Lis maintenant ces trois phrases plusieurs fois. Comme pour les précédentes, répète-les au-dedans de toi, *toujours entières*, en fermant les yeux et en mettant ton attention sur le mot *à*.

1. J'ai rencontré un enfant *à l'air* honteux.

2. Bébé apprend *à marcher* dans la chambre.

3. Une jolie locomotive *à ressort*.

Ces mots *à* ont-ils toujours le sens de *avoir* ? Tu dis bien la phrase *entièr*e ?

Puisqu'ils n'ont pas le sens de *avoir*, on leur a donné un *accent grave* (pour les distinguer de l'autre mot *a*).

Dans l'exercice suivant, observe attentivement le sens des mots *a*. Ont-ils ou n'ont-ils pas la valeur de *avoir* ? A-t-on eu raison en leur mettant ou en ne leur mettant pas d'*accent* ?

Il habite *à* deux pas de chez moi. — Le blessé *a* la jambe cassée.

— Dites-moi *à* quel endroit se trouve la cabane. — Tout cela *a* été brisé.

— La petite dame *a* mis le pied dans une flaue. — Il ne pense qu'*à* mal faire. — Il commence *à* neiger. — Vite on *a* attelé la charrette. — Ne parlons pas *à* tort et *à* travers.

Fais cet exercice composé de phrases tirées d'un roman de C.-F. Ramuz. Sens-tu toujours s'il faut *a* ou *à* ? Si ce n'est pas le cas, reprends encore une fois dès le début.

Il commença ... le bercer. — Et toutes se mettaient ... rire. — Il ... bonne mine. — Et qu'il ... bien de la ressemblance avec moi. — On se mit ... se réjouir. — Il y eut un repas ... la maison de commune. — Il resta planté là ... le suivre des yeux. — Elle est ... l'âge où l'on ... besoin de chaleur. — Il me parler. Une fille assise de côté sur un mulet ... gros ventre. — Un sentier uni, sans pierres, qui ... l'air sablé.

(A suivre)

V. Dentan.

TEXTES LITTÉRAIRES

LA LONGUE NUIT

Le lit gîtait dans un placard de planches, comme cela se pratique en montagne. D'entre ses rideaux rouges, la petite voyait les lueurs du feu agiter de grandes ombres : celles de deux escabelles au coin du

foyer, celles de la table, des bancs massifs. Ces ombres s'allongeaient et se perdaient dans la salle, où quelque flamme, par les luisants qu'elle y mettait, montrait les cruches vernissées, l'armoire et son rouet dessus. Là-bas, la porte du cabinet où le père serrait ses papiers s'ouvrait comme un trou. Parfois au-dessous, dans l'étable, une vache faisait tinter sa chaîne. Puis plus rien que l'horloge qui battait lentement, à croire que cette nuit ne prendrait jamais fin.

Gaspard des montagnes

La Guilde du livre, édit.

Henri Pourrat.

LA FERMIÈRE

Anne-Marie, il lui fallait être femme de domaine et s'occuper de tout : lever le miel des ruches au jardin et mettre couver les poules à la basse-cour, faire boulanger le pain de la semaine, battre le beurre et cailler les fromages, et les ranger au cellier, et voir si les pommes de terre de la cave ne germaient point, si au charnier le lard ne rancissait pas...

Gaspard des montagnes

La Guilde du livre, édit.

Henri Pourrat.

PRINTEMPS

Le ciel sourit au matin, mais les nuages l'envahissent, la pluie tombe, le soleil revient et toute la journée ressemble à un enfant qui pleure et qui rit tour à tour. La saison se hasarde à peine ; il fait encore froid et des restes d'hiver se mêlent aux premiers vents chauds qui frissonnent sur les parterres fleuris. Pourtant les ombrages déployés répandent l'ombre ; le jet d'eau s'élance et retombe avec ardeur, flottant dans l'air qui passe comme le panache d'un cavalier et dans les longues allées, l'humidité des pluies s'évapore avec peine, répandant une fraîcheur et une odeur acre quand le soleil tiédit.

C. F. Ramuz.

« Journal ». Mermod édit.

LES LIVRES

Beautés de la nature, par Niklaus Stöcklin, Rotapfel-Verlag, Erlenbach, Zurich.

Sous le titre : « Schönheiten der Natur », le peintre bâlois Niklaus Stöcklin publie un album de 16 aquarelles, dans lesquelles il évoque quelques types bien caractérisés de vie végétale ou animale. C'est, à sa manière, une sorte d'hymne fervent à la vie, jusqu'en ses formes les plus modestes ou plus méconnues. C'est aussi une suggestive collection de tableaux que les maîtres amateurs de beautés naturelles voudront posséder.



En vous inscrivant à la

UILDE DU LIVRE

vous obtiendrez au prix de revient de bons livres soignés, reliés, des meilleurs auteurs.

41 Renseignements : 1 Rue du Lion d'or, Lausanne • Téléphone 3.79.73

LES COURS VIE ET FOYER

intéressent toutes les jeunes filles, répondent à leurs aspirations, tiennent compte des rares loisirs de celles qui exercent une profession. Ecrire à M^{me} Chevalier, anc. dir. fond. d'Auxilia, 10, Ch. du Languedoc, Lausanne.

11

HORAIRES DES COURS

- Distribuez à vos élèves des horaires des cours avec petite carte de la Suisse et dates historiques d'un côté. Envoyez-nous le bon ci-dessous collé sur une carte postale (non comme imprimé). Les horaires VINDEX vous seront remis gratuitement.

BON

Ed.

Envoyez-moi gratis horaires des cours

Nom :

Adresse :

Adresse sur la carte postale :

FLAWA Fabriques suisses d'objets de pansement et d'ouates S.A., **FLAWIL**

4

La Banque Cantonale Vaudoise

5

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et vous toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

ASILE DES BILLODES - LE LOCLE

Ensuite de la démission honorable du Directeur, une inscription est ouverte pour la repour-vue de ce poste. Les candidats, époux, n'ayant pas dépassé la quarantaine, confession protestante, convictions chrétiennes éprouvées, doivent être en mesure de justifier des qualités administratives et pédagogiques nécessaires à la direction d'un établissement éducatif comportant la présence de 80 à 100 pensionnaires, filles et garçons, de 2 à 18 ans. Entrée en fonctions le 1er octobre 1944. Les offres manuscrites, avec références, sont à adresser jusqu'au 6 mai 1944, à M. Hri Bourquin, président de la Fondation (Bureau Grd'Rue, 16, Domicile Av. Hôpital, 14) auprès duquel le cahier des charges peut être consulté.

53

BON
POUR UN **CATALOGUE GÉNÉRAL** DES
GRANDS MAGASINS **INNOVATION** S. A. LAUSANNE

*Consultez-le
pour tous vos
achats!* IL VOUS OFFRE UNE SÉLECTION DE PLUS DE
4000 ARTICLES DE QUALITÉ
A DES PRIX TRÈS ÉTUDIÉS

Nom _____
Adresse _____

Pour la préparation aux Ecoles Normales,
pour l'étude des langues mortes et vivantes,
pour l'étude de la langue française, notre langue
utilisez le

**Petit traité
d'analyse logique**

de PIERRE CHESSEX

On y trouvera trois parties, consacrées à :

L'analyse grammaticale - L'analyse logique - L'analyse des propositions

En vente à la **Librairie F. Rouge & Cie S.A.**

6 rue Haldimand, Lausanne et dans toutes les librairies

Prix impôt compris Fr. 3.65

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

J. A. — Montreux

COLLÈGE PIERRE VIRET

3, CHEMIN DES CÈDRES (Chauderon)

LAUSANNE

Section A : Elèves à partir de 15 ans — Section B : Garçons de 10 à 15 ans

1938 29 élèves

Maturités. Baccalauréats

1941 51 élèves

Entrée aux Gymnases

1944 81 élèves

Raccordement aux Collèges

COURS PRÉPARATOIRES EN VUE DE L'ÉCOLE NORMALE

Pasteur P. Cardinaux, Dir.

37

Tél. 3 35 99

RASOIRS ÉLECTRIQUES

Toutes marques - Facilités de paiement

R. DUPERTUIS, Martherey, 15

LAUSANNE

39

Pour des meubles de qualité et solides,
à des prix avantageux, adressez-vous à

LA GRUYERIA

38

Fabrique de meubles

A BULLE

VISITEZ SANS ENGAGEMENT SA GRANDE EXPOSITION

BON

pour un rabais spécial sur tous achats chez

BORNET S.A.

ÉLECTRICITÉ * EAU * GAZ

GENÈVE - RUE DE RIVE, 8 - TÉL. 5 02 50

Société vaudoise de secours mutuels

Caisse maladie-accidents, contrôlée et subventionnée par la Confédération

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES,

Le groupement mutualiste d'assurance contre la maladie et les accidents,
sous-section S.P.V. de la S.V.S.M. attend votre adhésion et celle de votre
famille. Soyez prévoyants! N'attendez pas!

Demandez sans engagement tous les renseignements nécessaires pour votre affiliation à
Monsieur Fernand Petit, instituteur, rue Ed. Payot 4, à Lausanne. Téléphone 3 85 90.

7

MONTREUX, 22 avril 1944

LXXX^e année — N° 16

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur : Alb. RUDHARDT, GENÈVE, Saint-Jean, 17. Bulletin : Ch. GREC, VEVEY, Torrent, 21

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux II b 379.

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9.—; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique



Collectionneurs, demandez le nouveau prix courant illustré indiquant les prix des timbres de Suisse contre 50 ct. versés au compte de ch. postaux II 1336.

ED. S. ESTOPPEY

9, PLACE ST-FRANÇOIS, LAUSANNE

Maison de confiance fondée en 1910.

Suis acheteur lots et collections timbres anciens et vieilles lettres. 15

LA MAISON SPÉCIALISÉE
DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Bonnard ^{& Cie S.A.}
nouveautés
Lausanne

26



BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE
pour enfants et adultes

GALERIES DU COMMERCE
LAUSANNE
Téléphone 37599
Mme J. L. DUFOUR

Renseignements sans engagement. Envois postaux.

48



HARMONIUMS SUISSES
KELLER

Construction très soignée
Garantis plusieurs années
Magnifique sonorité

à partir de fr. 345.- + ICA
chez le représentant exclusif

FOETISCH FRÈRES
S.A.
LAUSANNE - Caroline, 5
VEVEY

30